

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 06/12/2022

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis et les décisions suivants entre le 22 novembre et le 6 décembre :

AVIS DÉLIBÉRÉS

 Renouvellement et extension Carrière du Val d'Azergues au lieu-dit « Le Clos » à Belmont d'Azergues, Charnay et Saint-Jean des Vignes (69)

Poursuite de l'exploitation et extension de 3 ha de la surface d'exploitation, actuellement de 80 ha, de la carrière exploitée par la société Lafarge Holcim, pour un volume moyen d'exploitation de 600 000 t par an qui alimente une cimenterie située à proximité.

- Ouverture d'une carrière de roche massive, par la société Tourre Roland, à Grospierres (07)
- Restauration du parc des Sources et rénovation de ses abords sur la commune de Vichy (03)

Aménagement du parc des Sources et rénovation de ses abords en centre-ville de Vichy, en rive droite de la rivière Allier, entre janvier 2023 et jusqu'au 2º trimestre 2025, consistant en la gestion des arbres du parc (abattage et replantation), la restauration de certains éléments architecturaux et la gestion des eaux pluviales et des cheminements.

 Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule (03)

Dans le cadre d'un projet global de reconversion d'une friche ferroviaire et de création d'un nouveau quartier de 8 ha au sein du quartier de la Saint-Julien, cette mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de cette commune de 5 221 habitants consiste à reclasser des zones actuellement classées UI et UII en UP et UPI afin d'y autoriser la création de logements.

Service presse IGEDD / MRAe Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél: karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

Modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Boën-sur-Lignon (42)

Modification du plan local d'urbanisme afin de permettre l'accès par un tourne à gauche sur la RD 3008 à la zone d'activités de Champbayard, ZAC de 14 hectares située à 1,5 km à l'est du bourg de Boën-sur-Lignon, qui longe la ZAC par l'est.

DÉCISIONS DÉLIBÉRÉES

 Révision allégée du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Pontcharra-sur-Turdine (69)

Recours formé par le collectif Quicury contre la décision de la MRAe ARA de ne pas soumettre à évaluation environnementale le projet de révision allégée du plan local d'urbanisme de Pontcharra-sur-Turdine dans le Rhône.

Modification du schéma de cohérence territoriale (Scot) du pays de Maurienne (73)

Recours formé par le syndicat du Pays de Maurienne contre la décision de la MRAe ARA de soumettre à évaluation environnementale le projet de modification du schéma de cohérence territoriale du pays de Maurienne en Savoie.

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégialement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html